

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 1044 Militaires hors cadres – Milice Compagnie des Gardes-Cercie

n° 1044

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1951

Date de publication
7 novembre 1951

Date du numéro
1 décembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Le gendarme Perdreau (Marcel), arrivé en Côte Française des Sormalis le 1 novembre 1951, est affecté à la Compagnie de gardes-cerele de Djibouti pour compter du 5 novembre 195], date à laquelle il a commencé son service À cette unité,